



Les mutations inter et intra-académiques

En cas de doute, nous contacter et
ne pas oublier de nous envoyer la fiche récapitulative page D.

B.O.

Du 13 novembre 2019

Quand vous voyez
la chouette : Imprimez et
transmettez vos
doubles au SE-UNSA Amiens



Janvier
2020

Affichage des barèmes



Entre le 14 janvier et
le 31 janvier

Avant le 14 février

Demande de révision
d'affectation
(si nouvelle situation
exceptionnelle)

Mars
2020

4 Mars

Résultats :
Par SMS
ou
sur I-Prof

Novembre
Décembre 2019

Du 19 novembre
au 9 décembre (12h00)
SAISIE DES VŒUX
sur SIAM

(Prévoir Numen)
Accès par I-Prof

31 vœux possible
Consultez ensuite votre
numen sur i.prof



Phase

Inter-académique

Phase

Intra-académique

Après chaque période de
saisie, corrigez en rouge
la version papier de vos
vœux, signez et remettez
la au chef d'établissement
avec les justificatifs.
Conservez en un double



Mars-avril

A partir du 9 mars *

Prendre connaissance de la
circulaire rectorale de l'aca-
démie d'affectation ...
Contactez la section
académique du SE-UNSA

Saisie
<https://>



des vœux
siam.ac-amiens.fr

Mai

**Vérification
des barèmes.**



Juin

Résultats

Juillet
Août

Début juillet *
Examen des
demandes de
révisions
d'affectation

**Début juillet et fin
août*** : phase
d'ajustement des
TZR

Vous êtes stagiaires,
vous demandez un poste
spécifique :
nous contacter.